



CTL du 30/04/2021 – Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Les évolutions des contraintes liées à la crise sanitaire auront-elles des conséquences sur l'organisation de nos services ? Si oui, lesquelles ? Quel impact, notamment pour les services en charge de l'accueil du public ?

Pour la CGT dans le cadre de la campagne IR, il est important que le public puisse être reçu aussi sans rendez-vous du lundi au vendredi, dès lors que les effectifs des services le permettent. La question est : quels moyens la direction est-elle prête à mettre pour recevoir l'ensemble des usagers ?

Cette question est d'autant plus importante lorsque nous observons les mouvements de mutation. Encore une fois, en plus des suppressions massives de postes (76 dans le 69), les mouvements sont déficitaires et font apparaître de futures vacances de postes, -33 pour les B et -72 pour les C.

La CGT demande que tous les postes soient pourvus et que toutes les listes complémentaires soient appelées immédiatement. S'il devait rester des postes vacants, la CGT demande qu'un nouveau recrutement par concours soit organisé sans délai.

En effet sans cela ce sont encore les collègues dans les services qui vont être obligés d'assumer une charge de travail excessive. Cela favorisera l'apparition et le développement des risques psycho-sociaux.

En période forte de télétravail l'organisation des services est déjà dégradée et ces postes vacants n'arrangeront rien.

Ce CTL aborde entre autres le sujet de la mise en place du CDC. Et justement, ce service fait déjà les frais des suppressions de postes (7 au 1er septembre 2021) alors même que les agents sont en souffrance.

Le manque de formation, le flicage déplacé ou la stigmatisation d'une hiérarchie qui devrait plutôt les accompagner et les soutenir, sont autant de facteurs de stress.

La CGT alerte solennellement la Direction sur son obligation de résultat en matière de protection de la santé mentale et physique des agents. À ce jour, nos alertes circonstanciées n'ont reçu que des réponses évasives et incomplètes. Cette attitude est méprisante pour les agents. Il est temps que la direction prenne la mesure de la situation, fasse cesser immédiatement ces comportements inadaptés, et apporte des réponses concrètes en termes de soutien aux agents.

Par ailleurs, vous avez fait le choix, contre l'avis majoritaire des agents et des organisations syndicales, de ne pas abandonner le NRP. Au contraire vous poursuivez inexorablement sa mise en place alors que le rôle essentiel de nos services apparaît clairement dans le contexte actuel de crise sanitaire.

C'est pourquoi, la CGT appelle l'ensemble des agents à être massivement en grève le 10 mai prochain pour exiger :

- l'abandon total du NRP et de toutes les restructurations et délocalisations ; la création de services publics de proximité avec des emplois statutaires
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique
- l'arrêt des suppressions de postes ; le recrutement massif de fonctionnaires par concours
- la mise en place de règles de gestion qui excluent l'arbitraire et garantissent l'équité pour tous les agents ; l'abandon des lignes directrices qui mettent à bas les actuelles règles de gestion
- l'abandon de la rémunération au mérite (RIFSEEP) ; le rattrapage du pouvoir d'achat par l'augmentation du point d'indice, et son indexation sur l'inflation

Les élus CGT Finances Publiques du Rhône